



Commune d'AUBEL

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de PERMIS D'URBANISME.

Le demandeur est Monsieur KEVERS-MASSART Eugène, domicilié Rue de Maastricht 196 à 4650 Julémont.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Lammerschot 16, cadastré Section A n° 124h, 1104a et 122a.

Objet de la demande : ***Transformation et extension d'un bâtiment de ferme en habitation et gîte 4 personnes***

et présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.6 : demande de dérogation aux prescriptions du plan de secteur (actes et travaux sur une construction existante dont l'affectation actuelle ou future ne correspond pas aux prescriptions de la zone agricole telles que définies à l'art. D.II.36) ;

CoDT – art. D. IV.5 : demande d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme (aire différenciée I – aire d'habitat rural) et du Guide régional sur les points suivants :

Superficie du volume secondaire – niveau de gouttière – matériaux de couverture de toiture – matériau de parement de façades – emploi de parements de façades multiples – toiture à versants de longueur différentes – largeur de lucarne – débordement de toiture.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte le lundi 18 octobre 2021 et se clôture le mercredi 03 novembre 2021.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

Administration Communale (service de l'Urbanisme) - Place Nicolaï n° 1 - 4880 Aubel.

- les jours ouvrables **de 9h00 à 12h00** ;

- les **jeudis 21 et 28 octobre** jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)**
téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal - Place Nicolaï n° 1 - 4880 Aubel**

- par télécopie au numéro : **087/68.82.95**,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**

- remises **au Service Urbanisme** dont le bureau se trouve **Place Nicolaï n° 1 (1^{er} étage) à 4880 Aubel**.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis urbanisme PU 2603**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante :

Administration Communale – Salle du Conseil (1^{er} étage) - Place Nicolaï n° 1 à 4880 Aubel, le mercredi 03 novembre 2021 à 16h00.

La Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme chargée de donner des explications sur le projet est **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** dont le bureau se trouve à l'adresse reprise ci-avant.
